

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Maître Frédéric BRINGUIER

Associé de la Société en participation d'Huissier de Justice BRINGUIER – CAUSSIL

*55 Quai de Bosc « Le Majestic I »
34200 SETE*

SECOND ORIGINAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et LE VINGT NEUF AOUT

A la requête de :

Laquelle faisant élection de domicile en mon étude me requiert afin de dresser l'état descriptif d'un bien appartenant à :

Bien situé sur le territoire de la commune de 34200 SETE 24, rue Pierre Sépard bien cadastré section AM numéro 54 pour une contenance de 01 are et 85 centiares et notamment le lot numéro 15.

SUR QUOI :

JE, Frédéric BRINGUIER, Huissier de Justice à la Résidence de Sète, y demeurant 55, quai de Bosc "Le Majestic 1" BP 63 34201 Sète.

DEFERANT A LA PRESENTE REQUISITION

Certifie m'être rendu ce jour sur le territoire de la commune de 34200 SETE 24, rue Pierre Sépard où étant :

Il s'agit d'un appartement situé au troisième étage côté nord – appartement de type 3 mezzanine.

*On accède dans cet appartement par une porte menuiserie aluminium donnant **dans un couloir** :*

Sol : carrelage.

Murs : plâtre peint.

Plafond : poutres apparentes.

Présence d'un petit coin penderie.

Un interrupteur.

Une lampe en plafond.

Séjour – cuisine :

Une partie cuisine équipée avec un évier deux bacs, placards en partie haute et en partie basse.

En face : un autre plan de travail et plaque de cuisson ainsi que placards en partie haute et basse.

Un petit ilot central entre ces deux éléments.

Sol : carrelage.

Murs : plâtre peint.

Sous la mezzanine dans la partie cuisine en sous pente dans la partie séjour :

Sol du séjour : carrelage.

Murs : plâtre peint.

Plafond : plâtre peint.

Jour : une fenêtre menuiserie PVC deux battants.

Un radiateur électrique.

Un interrupteur permet le fonctionnement de la lampe en plafond et d'appliques.

Prises électriques et prise d'antenne.

*De la cuisine une porte permet d'accéder dans une pièce à usage de **chambre** :*

Sol : carrelage.

Murs : plâtre peint.

Plafond : plâtre peint.

Jour : une fenêtre menuiserie PVC.

Un radiateur électrique.

Un interrupteur permet le fonctionnement de lampe en plafond.

Présence de prises de courant.

*De cette chambre, une porte permet d'accéder dans une autre **petite pièce** :*

Sol : carrelage.

*Murs et plafond : plâtre peint.
Un placard coulissant avec une penderie.*

Jour : une fenêtre menuiserie PVC, deux battants avec traces d'infiltrations sous la fenêtre.

Cabinet de toilette :

Un lave-mains.

Une cuvette WC.

Une petite cabine de douche.

Sol : carrelage.

Murs : faïencés.

Plafond : plâtre peint.

Au-dessus de la cuvette WC : un cumulus.

*De retour dans le séjour, un **escalier en bois** permet d'accéder à la **mezzanine** :*

Les marches sont usées par endroit.

Sol : parquet.

Murs : plâtre peint.

Plafond en sous pente : plâtre peint.

Cette mezzanine a été transformée en chambre.

Installation électrique :

Un radiateur électrique.

Prises de courant.

Lampes en appliques en plafond.

En sous-pente, une partie des combles a été aménagée en placard.

Pièce à usage de salle de bains :

Sol : parquet.

Murs : faïencés et au-dessus plâtre peint présentant des traces d'humidité.

Une baignoire.

Une cuvette WC.

Un meuble vasque.

Cet appartement est actuellement loué par

Le syndic de la copropriété est la société ALYZEE 15, rue Paul Valéry à 34200 SETE.











DONT ACTE.

COUT :	420.09	EUROS,
dont : TVA :	74.53	€
SCT :	7.67	€
Enregistrement:	14.89	€

